

**5^e Réunion annuelle de coordination
FLEGT
19-20 novembre 2009
Rapport final**

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
SESSION 1	4
SESSION 2	4
SESSION 3 – GROUPES DE TRAVAIL RESTREINTS	4
GROUPE 1: ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE - ANALYSE SWOT: RESUME DU GROUPE DE TRAVAIL RESTREINT	4
GROUPE 2: LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN AFRIQUE	6
GROUPE 3: LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN ASIE	8
GROUPE 4 : LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN AMERIQUE LATINE	9
SESSION 4	11
SESSION 5: ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION FLEGT 2010	11
DU COTE DE L'OFFRE: LES PAYS PRODUCTEURS DE BOIS	12
DU COTE DE LA DEMANDE: LES MARCHES CONSOMMATEURS	13
COMMUNICATION	13
CONCLUSION & LIENS AVEC LE CONTEXTE MONDIAL	14
SESSION 6: COMMUNICATION	14
ABREVIATIONS	16
LISTE DES ANNEXES	16
ANNEXE I : PROGRAMME	17
ANNEXE II : LISTE DES PARTICIPANTS	20
ANNEXE III : EVALUATION	24

Introduction

Le présent rapport est un résumé de la 5^e réunion annuelle de coordination des projets de soutien FLEGT qui s'est tenue à Bruxelles les 19 & 20 novembre 2009.

La réunion avait pour objectif :

- de partager des informations sur les récents développements du plan d'action FLEGT (la session 1 portant sur FLEGT & une mise à jour des APV, la session 4 sur le Ghana et le règlement sur la diligence raisonnable),
- de discuter de la pertinence du Plan d'Action 6 ans après son adoption; en réfléchissant aux progrès réalisés dans certains domaines et à sa pertinence pour relever les défis posés par la gouvernance des forêts (la session 5 a été consacrée au plan d'action FLEGT, la session 2 aux enseignements tirés de récents projets FLEGT, la session 3 aux défis posés par la gouvernance des forêts dans les différentes régions du monde).

Une session sur la communication avec les experts des médias et les journalistes en Europe et dans les pays en voie de développement a été organisée à la demande des participants.

La réunion a attiré de nombreux participants parmi les bénéficiaires et partenaires des projets FLEGT, le personnel du siège de la Commission et les délégations ainsi que des États membres (voir liste des participants). La majorité des participants ont été satisfaits de la réunion (voir synthèse d'évaluation) et ont avancé de nombreuses recommandations, l'une d'elles étant d'organiser régulièrement ce type de réunion.

Les discussions se sont basées à la fois sur l'expérience de terrain et sur des analyses conceptuelles. L'échange d'informations a été excellent et a débouché sur des recommandations pour de nouvelles actions, tant pour les participants eux-mêmes que pour les institutions présentes (CE, États membres, pays partenaires, ONG, organisations du secteur privé, instituts de recherche).

Des copies des présentations ainsi que les notes relatives aux diverses sessions sont disponibles sur demande.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leurs contributions et idées très positives et nous nous réjouissons de les rencontrer, au sein de ce réseau mondial FLEGT qui est en train de se constituer, dans les semaines à venir ou lors de la 6^e réunion de coordination annuelle de FLEGT.

Session 1

Après un exposé d'introduction de la réunion et de ses objectifs par Roberto Ridolfi, Philip Mikos a évoqué la complexité du problème posé par l'exploitation illégale et la gouvernance des forêts et a souligné que nous avions obtenu jusqu'ici de bons résultats, la ratification du premier APV (avec le Ghana) ayant lieu ce même jour, et que les négociations avec d'autres pays faisaient des progrès prometteurs. Il a insisté sur la qualité du processus et de l'accord APV et sur le succès de son adaptation aux priorités nationales (permettant une approche sur mesure). La proposition d'un règlement sur la diligence raisonnable progresse également et nous espérons vivement une conclusion en 2010. En ce qui concerne les priorités pour 2010, faire en sorte que le bois FLEGT devienne une réalité et arriver à un accord sur le règlement relatif à la diligence raisonnable figurent en haut de la liste. De plus, Philip Mikos a demandé au groupe s'il fallait adapter l'approche des APV pour des pays que l'on peut qualifier de "centres de transformation", et aux pays dont le commerce direct avec l'UE est très limité, mais dont la matière première peut très bien aboutir dans du mobilier vendu dans l'UE, ainsi qu'aux pays dont le commerce international est limité mais qui sont intéressés par des réformes de la gouvernance des forêts. Veiller à la cohérence et aux synergies avec REDD fait également partie des grandes priorités pour 2010. La collaboration avec d'autres marchés, les politiques de marchés publics, les systèmes bancaires ont également été identifiés comme de futurs domaines de focalisation potentiels. Philip Mikos a invité le groupe à travailler collectivement en vue de proposer des analyses et de planifier les voies à suivre pour aller de l'avant (voir session 5).

Une actualisation du processus des APV en Afrique et en Asie a ensuite été présentée.

Session 2

L'évaluation finale de trois projets FLEGT a eu lieu en 2009. Les enseignements tirés de ces projets par les évaluateurs ont été présentés et partagés avec tous les participants, ce qui a fourni des idées utiles pour les projets qui sont encore en cours. Les diapositives sont reprises dans le manuel de projet.

Session 3 – Groupes de travail restreints

Groupe 1: Accord de partenariat volontaire - Analyse SWOT: résumé du groupe de travail restreint

Le groupe de travail restreint a débuté par une introduction du concept APV et une brève description du contexte du commerce mondial du bois dans lequel il fonctionne. Comme il s'agissait d'une séance de "remue-méninges", aucune tentative n'a été faite pour parvenir à un consensus sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour les APV. Les points principaux identifiés par les participants comprennent ce qui suit:

Forces

La principale force identifiée réside dans le concept de "partenariat" autour duquel est bâti l'accord - la reconnaissance des responsabilités et des droits de chaque partie et la réunion autour de la table des négociations de nombreuses parties prenantes aux intérêts divers.

L'aspect légalement contraignant de ces APV constitue un point fort. Les participants ont estimé que les APV fournissent à l'UE une stratégie efficace permettant d'aider des gouvernements souverains dans les pays possédant des forêts tropicales à améliorer leur gouvernance forestière nationale et à faire respecter la législation tout en contribuant en même temps à éviter aux consommateurs européens l'achat de bois illégal. La nature bilatérale des négociations a contribué à protéger les intérêts souverains mais a permis de faire des progrès sur des questions sensibles. L'accent mis sur la légalité focalise les négociations sur des priorités déjà établies par le pays partenaire et évite une polémique sur des normes "imposées de l'extérieur". Les représentants de la société civile des pays partenaires ont tenu à mettre en exergue le rôle positif joué par les négociations des APV, qui ont généré pour eux confiance et opportunités politiques dans leurs dialogues nationaux relatifs aux secteur forestier. Un autre point fort réside dans le fait que l'APV aide les pays possédant des forêts tropicales à maintenir leurs marchés et à s'assurer qu'ils ne sont pas exclus des marchés du bois de plus en plus sensibles dans l'Union européenne et aux États-Unis.

Faiblesses

Un certain nombre de faiblesses ont été relevées, parmi lesquelles le risque "d'accords forts avec des gouvernements faibles et d'accords faibles avec des gouvernements forts", et la possibilité que l'APV puisse avaliser par l'octroi d'autorisations FLEGT des lois inéquitables ou inapplicables. Le fait que ces accords soient bilatéraux par nature mais que le commerce soit de plus en plus complexe a été identifié comme un défaut. Beaucoup ont estimé qu'il était trop tôt pour identifier les faiblesses parce que peu d'accords ont été négociés ou mis en œuvre.

Opportunités

- L'intérêt politique pour le changement climatique focalise davantage l'attention sur les problèmes des forêts. Ce qui offre de nouvelles occasions de travailler à la gouvernance forestière.
- Un mécanisme REDD efficace, doté de ressources adéquates, incitant davantage les gouvernements à s'attaquer à l'exploitation illégale des forêts pour réduire la déforestation/dégradation forestière.
- Les nouveaux instruments législatifs visant à réduire l'accès au marché aux États-Unis, dans l'Union européenne, en Australie, etc. pour le bois illégal créent un plus grand intérêt pour les APV FLEGT.
- Outre les circonstances internationales, les participants ont identifié un certain nombre de possibilités nationales de réforme du secteur qui ont été ou pourraient être soutenues par les négociations/la mise en œuvre d'un APV.

Menaces

- L'absence de mise en œuvre de politiques cohérentes et efficaces afférentes à la demande de bois légal (règlement sur la diligence raisonnable, politiques de marchés publics verts, etc.).
- La diminution de la part de marché de l'UE par rapport à l'importance croissante de la consommation intérieure et/ou du commerce avec d'autres régions aux économies à croissance rapide.
- Le manque de ressources adéquates pour la mise en œuvre.
- La perte d'attention et d'intérêt des gouvernements de l'UE allant de pair avec l'attention politique croissante accordée à REDD.
- Le manque d'intérêt des acheteurs et/ou des décideurs politiques pour les autorisations FLEGT sape leur crédibilité.

Groupe 2: Les défis de la gouvernance forestière en Afrique

TENDANCES: Principaux problèmes et tendances ayant des répercussions sur la gouvernance forestière en Afrique, identifiés par le groupe

1. Afrique centrale

- Une forte augmentation du recours aux **plans de gestion**. Sur 55 millions d'ha, quelque 30 millions d'ha sont concernés par la préparation ou font déjà l'objet de la mise en œuvre d'un plan de gestion à long terme (25 à 30 ans). Cela signifie de nouvelles normes et de nouvelles réglementations (meilleures?), mais aussi un nouveau facteur d'illégalité, étant donné que les entreprises ne s'adaptent pas à ces nouvelles normes et réglementations en temps voulu.
- Des plans d'exploitation annuels sont prévus et sont une réalité, mais la capacité des administrations nationales à utiliser et gérer cet outil est faible. **La capacité** est un souci majeur.
- Une capacité accrue, en particulier avec le FORAF (*l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale*) de **surveiller** les tendances forestières, et à l'avenir, de surveiller éventuellement aussi les tendances du carbone (bien qu'aucune analyse scientifique de la teneur en carbone des forêts africaines n'ait été entreprise jusqu'ici).
- Une reconnaissance générale de l'importance du **secteur informel** mais une connaissance très limitée de la taille, de l'impact, des filières, etc. Un cadre (réglementaire) clair pour les marchés nationaux fait défaut. Quels sont les leviers permettant d'améliorer la gestion du secteur national? La Commission a indiqué qu'elle financerait un projet CIFOR pour se pencher sur ces questions.
- Le partenariat pour les forêts du bassin du Congo et la COMIFAC (*Commission des forêts d'Afrique centrale*) sont uniques au niveau mondial en termes de **coordination régionale** active et efficace de la politique forestière et des projets liés à la forêt. Le groupe était majoritairement d'accord sur le fait qu'il existe une volonté politique d'harmoniser la politique forestière dans la région mais les points de vue divergent sur la question de savoir si cette volonté se traduira en actions et activités concrètes dans la réalité.

2. Il semble y avoir une augmentation de la gestion participative des forêts / **gestion communautaire des forêts, notamment en Afrique orientale et australe (concept étendu à la gestion communautaire des ressources naturelles en Namibie et au Botswana). Cela concorde avec la tendance générale à la décentralisation que l'on peut également constater en Afrique de l'Ouest.**

- Au **Libéria**, le projet de loi récemment adopté donne un rôle important à la gestion communautaire des ressources naturelles.
- Au **Cameroun**, la foresterie communautaire s'est développée voici une dizaine d'années et elle évolue actuellement vers une "*foresterie communale*" (zone forestière gérée par les pouvoirs locaux avec une participation accrue des collectivités locales).
- Dans d'autres pays d'**Afrique centrale**, la foresterie communautaire reste un concept qui est mis à l'essai mais essentiellement EN DEHORS du domaine forestier permanent (ces zones où la terre n'est pas destinée principalement à la production forestière). Comment arriver à un équilibre entre les espoirs suscités par la foresterie

communautaire et une gestion potentiellement durable à long terme des forêts (quand la terre ne sera pas couverte en permanence par des forêts) ?

- à Madagascar, il y a eu un processus de transfert de la gestion des forêts aux collectivités locales mais la faible capacité de l'administration à laquelle s'ajoute une sensibilisation inadéquate des collectivités ont eu pour résultat une mauvaise gestion de grande ampleur.
- Il convient toutefois de noter que la cartographie forestière participative (un des outils d'une évaluation rurale rapide) est un outil utile pour faire participer les collectivités forestières à la gestion des forêts en partenariat avec les concessionnaires.

3. Le processus FLEGT a donné davantage confiance aux ONG qui défendent les droits des peuples indigènes et ceux des collectivités forestières.

4. Les titres forestiers peuvent être répartis en différentes catégories:

- les titres liés à des zones (concessions, foresterie communautaire)
- les titres qui ont été décentralisés vers les pouvoirs locaux (forêts communales)
- les titres d'exploitation forestière artisanale
- les titres en rapport avec des volumes

5. L'intérêt pour REDD est évident dans toute l'Afrique bien que son impact sur le secteur forestier soit difficile à prédire. Pour certains, REDD offre une alternative potentielle à l'exploitation forestière commerciale mais la question qui se pose est la suivante: les pays peuvent-ils gagner PLUS d'argent avec leurs forêts en n'exploitant PAS le bois?

6. Les écosystèmes des forêts sont plus menacés par les changements d'utilisation du sol que d'autres types d'écosystèmes. "**La course aux terres et son accaparement**" (**land grab**) s'amplifie à mesure que la concurrence pour les terres agricoles augmente (les forêts sont de plus en plus converties en plantations de palmiers à huile, en zones agricoles commerciales, ...) L'extraction minière fait également concurrence à l'utilisation des forêts et a en général la faveur des gouvernements africains car elle peut offrir de sources de revenus et d'emplois plus importantes.

7. La **crise financière** a un impact majeur sur l'industrie forestière en Afrique. Un certain nombre de dérogations aux lois ont été accordées par les gouvernements en réponse à la crise. Il existe un risque que ces dérogations deviennent permanentes.

8. Dans les pays APV, on constate de nets pas en avant en termes de gouvernance, par exemple:

- Un meilleur dialogue entre et au sein des groupes de parties prenantes dans le cadre des négociations APV. Les processus APV montrent la complexité des différents intérêts en jeu et donne de la visibilité aux différentes voix dont certaines sont rarement entendues;
- au Congo, des sanctions plus efficaces et dissuasives;
- au Ghana, la société civile est clairement considérée comme un partenaire du gouvernement;
- au Cameroun, lancement d'un processus visant à réformer le code forestier et à garantir une plus grande responsabilité et des bénéfices plus substantiels pour les collectivités;
- en RDC, l'achèvement de la procédure de conversion des titres de concession et la mise au point d'un cahier des charges type (accords sociaux entre collectivités et

sociétés d'exploitation forestière) dans le cadre d'un processus regroupant de multiples parties prenantes.

Mais également quelques pas en arrière, par exemple:

- l'observateur indépendant n'a pas accès à certaines régions au Cameroun,
- les recommandations de l'observateur indépendant ne sont pas suivies au Cameroun.

9. On ne sait pas très bien quelles répercussions **les réformes du secteur forestier** récemment introduites dans certains pays auront sur la gouvernance des forêts, par exemple:

- l'interdiction d'exporter des grumes au Gabon;
- la fusion du ministère des forêts et du ministère de l'environnement dans un certain nombre de pays; et
- la division d'un ministère en deux ministères dans d'autres pays.

DÉFIS:

Au-delà des défis spécifiques à chaque pays, le groupe a identifié les défis majeurs suivants auxquels il faudra probablement faire face en 2010:

- l'évolution de la **crise financière**. Il est impossible de demander à des entreprises d'investir quand la demande du marché est aussi faible et que le risque de dépôt de bilan est élevé. Les actionnaires des sociétés ne comprennent pas la bonne gouvernance ou ne manifestent aucun intérêt pour celle-ci. Elles accordent plus d'attention à la rentabilité qu'au changement de comportement.
- le rôle de la **Chine** en Afrique qui pourrait lourdement influencer les stratégies nationales africaines
- l'évolution de **REDD**
- l'adoption du **règlement de l'UE sur la diligence raisonnable** et les premières actions en justice au titre de la loi Lacey induiront certainement un changement.

Le groupe a recommandé l'élaboration d'une liste d'indicateurs de gouvernance forestière.

Et pour conclure, une citation de Richelieu (premier ministre de Louis XIII, France, 1585-1642):

“Faire une loi et ne pas la faire exécuter, c'est autoriser ce que l'on veut défendre...”

A méditer!

Groupe 3: Les défis de la gouvernance forestière en Asie

Les participants ont attiré l'attention sur deux domaines de progrès de la gouvernance forestière régionale: premièrement dans les discussions politiques nationales, par exemple le processus post-Suharto en Indonésie, et deuxièmement en réponse à l'évolution internationale de la demande. Dans ce dernier cas, la loi américaine Lacey a été décrite comme "changeant la donne". L'absence de conclusion d'un APV en Asie a été notée et inquiète parce qu'elle pourrait être considérée comme une "focalisation trop grande sur l'Afrique" et pourrait par conséquent décourager un élargissement dans la région asiatique, à moins que des progrès substantiels soient réalisés avec les pays qui sont déjà engagés dans des négociations (Malaisie et Indonésie).

Le leadership du gouvernement est considéré comme la principale raison des progrès - quand des ministres individuels se sont engagés à améliorer la gouvernance dans le secteur, les

progrès ont rapidement suivis. Quand la capacité de la société civile est limitée, il est important de prévoir de fournir un soutien pour développer la capacité mais de manière à encourager l'appropriation locale des processus et éviter le risque que l'APV soit vu comme un accord poussé par et pour l'UE. Enfin, autre défi important, il reste un incitant financier substantiel pour les acteurs illégaux - à savoir celui créé par l'empressement persistant des nations consommatrices à autoriser l'importation de bois illégal.

Un certain nombre de tendances positives et négatives ont été identifiées par le groupe. Parmi les signes encourageants, citons l'attention croissante accordée par les politiques et les médias régionaux à la mise en évidence de la corruption et aux moyens d'y remédier dans divers secteurs des ressources naturelles, y compris la foresterie; le futur règlement sur la diligence raisonnable; l'intérêt manifesté par le gouvernement australien pour remédier au problème des importations illégales et les récentes discussions à l'OIBT sur les questions de détention des terres dans la région. Des inquiétudes ont toutefois été exprimées à propos du fait que les problèmes financiers mondiaux avaient accru la pression exercée sur tous les acteurs du commerce des bois tropicaux pour réduire les coûts et que des engagements éthiques pris précédemment pourraient ne pas être suivis par des actes dans ce climat économique. Cette crainte vaut également pour les politiques d'achat d'entreprises individuelles et la mise en œuvre de politiques gouvernementales, y compris les politiques de marchés publics verts et les exigences du règlement imminent sur la diligence raisonnable.

Le groupe a discuté pour savoir si les APV pouvaient être considérés comme un cheval de Troie - offrant un accès au marché mais imposant un ordre du jour de la gouvernance, ou s'ils constituaient un partenariat honnête, en reconnaissant que les consommateurs dans l'Union européenne ne souhaitent pas acheter du bois illégal et en offrant aux gouvernements un soutien pour leur permettre d'avoir accès à des marchés de plus en plus sensibles. Il a fait observer que la force des APV réside dans sa démarche de partenariat.

Parmi les propositions pratiques du groupe, citons:

- Un CPET régional (point central d'expertise technique) pour fournir des conseils spécifiques sur mesure aux entreprises souhaitant mettre de l'ordre dans leurs chaînes de fournitures et vendre à des acheteurs sensibles.
- Un effort diplomatique ciblé de la part des dirigeants de l'UE, axé sur les négociations à Copenhague, liant la légalité du commerce du bois aux paiements REDD.
- Il conviendrait que l'ANASE se lance activement dans l'établissement de normes légales pour la région afin que la prolifération de normes ne sème pas la confusion chez les acheteurs et ne sape pas les progrès dans le secteur. Il a été recommandé que l'Union européenne suive de près ce processus et fasse en sorte qu'une telle norme régionale n'abaisse pas la barre (vis-à-vis des normes FLEGT).

Groupe 4 : Les défis de la gouvernance forestière en Amérique latine

Le bois de **Colombie** est vendu principalement sur le marché intérieur bien qu'il n'existe aucune étude de marché détaillée. Les acheteurs chinois entrent sur le marché, ce qui peut entraîner une modification des flux commerciaux à l'avenir. Certains bois proviennent de zones de conflit. Des liens sont signalés entre l'exploitation forestière illégale et le crime organisé et/ou les mouvements antigouvernementaux. La gouvernance forestière et les problèmes de l'exploitation illégale ne sont pas considérés comme une priorité nationale et ne figurent pas à l'ordre du jour de la coopération au développement. Mais il y a effectivement

un énorme problème: selon les études, 20-40% du bois est récolté illégalement, ce qui correspond à 200 millions de dollars US par an. Il incombe aux autorités policières et environnementales de contrôler la récolte et les flux de bois. Mais la police n'a pas vraiment les compétences et connaissances nécessaires. Les consommateurs ne savent pas comment faire la distinction entre les produits du bois d'origine légale et illégale. L'éco-certification en Colombie est très limitée.

Les expériences d'un projet FLEGT financé par la Commission ont fait l'objet d'une discussion. L'obtention d'une autorisation pour des opérations forestières constitue un problème clé. Il faut beaucoup de temps pour obtenir un permis d'exploitation. Les capacités et les connaissances en rapport avec les processus des permis sont limitées. Un autre problème réside dans la participation limitée de la société civile (en particulier les communautés rurales) à l'élaboration des normes qui régissent l'utilisation des forêts. Cela a conduit à un non-respect et des illégalités. La majeure partie de la forêt naturelle en Colombie est sous le contrôle formel de communautés indigènes ou afro-colombiennes. Le projet a eu pour résultat d'amener à comprendre que des illégalités sont commises en rapport avec le bois en Colombie. Un pacte multisectoriel relatif au bois légal a été signé et les questions de légalité et durabilité font l'objet de discussions.

Le Brésil est résolu dans son désir de continuer à décider souverainement de la politique du secteur forestier. Par conséquent, les initiatives ou processus internationaux à cet égard présentent peu d'intérêt pour le gouvernement brésilien. Mais de nombreuses initiatives qui visent à mieux contrôler le secteur forestier sont prises au niveau national et des États. Rares sont les liens horizontaux et verticaux établis entre FLEGT et REDD et les stratégies de déforestation.

Dans l'Etat d'Acre, un dialogue sur l'exploitation illégale des forêts s'est engagé entre le gouvernement, les ONG et le secteur privé, soutenu par l'IUCN et le WWF. Il a suscité une plus grande participation de groupes de parties prenantes aux processus de développement de la politique forestière et un intérêt de la part du gouvernement de l'État à poursuivre cette collaboration. Il a eu pour résultat concret la révision des normes de foresterie accompagnée de mesures de contrôle plus rigoureuses des illégalités. L'importance de travailler avec le secteur privé est maintenant mieux comprise. Acre a été choisi parce qu'il était considéré comme un "terrain propice" à la participation civile. D'autres États peuvent être moins ouverts à cette participation.

En général, le volume des transactions commerciales de **l'Amérique latine** avec l'UE dans le domaine du bois et des produits dérivés du bois est limité. Les États-Unis sont un partenaire commercial nettement plus important. Souvent, les marchés nationaux intérieurs consomment la majeure partie de la production de bois. Il est nécessaire de continuer à développer le concept FLEGT en accordant une attention adéquate au commerce intérieur - FLEGT a été suggéré comme nouveau concept. Les flux commerciaux actuels ne sont toutefois pas statiques et des changements sur les marchés peuvent se traduire par une augmentation des exportations. L'influence du règlement sur la diligence raisonnable et de la loi Lacey ne s'est pas encore fait sentir mais elle devrait jouer. Le plan d'action FLEGT n'est pas bien connu dans les pays d'Amérique latine. C'est un concept difficile et que l'on peut facilement confondre avec d'autres questions et initiatives apparentées.

L'Amazonie, dont la vaste étendue couvre de nombreux pays, constitue un autre élément important des régions forestières d'Amérique latine. Le Brésil utilise souvent sa position prédominante pour influencer les processus en rapport avec la forêt dans la région.

L'Organisation du traité de coopération amazonienne offre un forum potentiel pour discuter des questions forestières mais, à l'heure actuelle, l'"environnement" n'est pas une priorité à l'ordre du jour des ministres des affaires étrangères qui dominent ce forum. L'Amazon Network Initiative constitue un autre forum potentiel pour promouvoir le dialogue sur les forêts.

Des opportunités futures pour FLEGT dans la région latino-américaine ont fait l'objet de discussions. Une question sur laquelle il a été proposé de faire le point serait les pertes économiques engendrées par l'exploitation illégale des forêts au niveau national et leur quantification. Cela permettrait d'attirer davantage l'attention du monde politique sur celles-ci. Les ministres des finances ne seront convaincus que par des faits indéniables et des chiffres. Un autre problème à aborder dans le cadre d'un dialogue, c'est le couplage entre REDD et FLEGT - ce dernier peut préparer un pays à être un bon candidat à un financement de REDD. Les événements nationaux tels que les élections et les négociations commerciales avec l'Union européenne peuvent être des occasions à mettre à profit de même que le Congrès forestier latino-américain en 2010.

Session 4

Cette session a été divisée en deux parties.

- Mathilda Åberg, membre de la représentation permanente de la Suède auprès de l'Union européenne, a informé les participants des derniers développements du règlement sur la diligence raisonnable, bien que la proposition ait encore été en discussion à l'époque (accord politique intervenu le 19 décembre). Avec John Bazill, elle a pris acte des préoccupations des participants et s'est efforcée de répondre à leurs questions spécifiques. Des nombreuses questions portaient sur le besoin d'une clause d'interdiction (rendre illicite le commerce du bois d'origine illégale), les systèmes de reconnaissance des organisations de contrôle, les sanctions prévues et leur application, les procédures d'évaluation des risques, la législation applicable, la stratégie de communication, les implications du traité de Lisbonne pour le règlement sur la diligence raisonnable et la date d'application possible.
- Nana Bema KUMI, Ambassadeure, chef de la mission de la République du Ghana auprès de l'Union européenne et Lluis Riera, directeur DEV B, ont alors informé les participants de la conclusion du 1^{er} accord volontaire de partenariat au Conseil le 19 novembre et de sa signature le jour suivant. Ils se sont félicités de cette entreprise commune et ont appelé au maintien du partenariat pendant la mise en œuvre. L'accord est entré en vigueur le 1^e décembre 2009.

Session 5: Évaluation du plan d'action FLEGT 2010

1. Le groupe a souligné que le plan d'action FLEGT de 2003 fournit un cadre utile pour des activités liées à la gouvernance des forêts et au commerce international associé. Les domaines du plan d'action FLEGT dans lesquels le plus de progrès ont été accomplis sont les accords volontaires de partenariat (APV) et le règlement sur la diligence raisonnable (bien qu'il ne soit pas encore approuvé).

Du côté de l'offre: les pays producteurs de bois

2. En ce qui concerne les APV, les participants ont estimé qu'il conviendrait de renforcer le processus visant à les développer car il faudrait qu'un plus grand nombre d'accords entre en vigueur. Certains ont fait remarquer qu'il se pourrait que les pays avec lesquels des APV ont été conclus aient été "des fruits à portée de main" et qu'une stratégie était nécessaire pour élargir le concept APV à d'autres contextes pour qu'un plus grand nombre de pays s'engagent, étant donné que l'APV est considéré comme un outil très positif.

3. L'Amérique centrale et du Sud n'a pas été une priorité et c'est un problème auquel il faut remédier à l'avenir. Le Brésil a fait des progrès considérables en termes de gouvernance forestière et de lutte contre l'exploitation illégale des forêts, bien qu'il n'y ait aucun rapport avec un quelconque dialogue sur un APV ou un dialogue politique avec l'UE. Cette expérience pourrait fournir de précieux enseignements pour soutenir l'activité de FLEGT si un APV n'est pas prévu. Il faudrait intensifier la communication sur le plan d'action FLEGT et les APV en Amérique latine pour sensibiliser davantage toutes les parties concernées. Cette communication devrait avoir pour cible tant le secteur privé (pour l'informer sur la manière dont le marché change, avec le soutien de projets FLEGT financés par l'UE) que les gouvernements. La Commission devrait s'efforcer d'établir un dialogue de haut niveau sur la gouvernance forestière et les questions commerciales comme étape préliminaire. Les délégations de l'UE ont un rôle clé à jouer à cet égard. Les projets et les partenaires peuvent également jouer un rôle en communiquant le plan d'action PLEG aux parties prenantes nationales.

4. Un autre domaine où peu de progrès ont été accomplis dans le cadre du plan d'action FLEGT, c'est celui du travail avec des pays dont le commerce avec l'Europe est limité. L'extension de l'activité au titre du plan d'action FLEGT à ces pays risque d'exiger l'identification et le développement de "leviers de changement" appropriés pour favoriser une réforme de la gouvernance des forêts.

5. Dans certains pays, bien que le commerce avec l'UE soit limité, un commerce important avec les États-Unis pourrait être suffisant pour susciter un intérêt pour un APV. Une autre approche consisterait à se concentrer sur les chaînes/filières commerciales, même si le volume ou la valeur du commerce est faible, car celles-ci pourraient constituer d'importants leviers pour une réforme. L'exemple de groupes de propriétaires forestiers latino-américains faisant du commerce à petite échelle a été cité car ils ont une influence sur une grande partie de la zone forestière même si la quantité de bois qu'ils commercialisent est assez limitée. Il se pourrait qu'un nouvel instrument doive être défini: une approche comme celle des APV mais à plus petite échelle. Il a également été suggéré de travailler à d'autres modèles de production que celui du secteur industriel de l'exploitation forestière à grande échelle, et de trouver les outils appropriés.

6. L'adoption d'un amendement à la loi Lacey aux États-Unis a clairement été un moteur du changement, et avec le futur règlement de l'UE sur la diligence raisonnable, le bois vendu sous autorisation FLEGT a des chances de susciter plus d'intérêt.

7. Le secteur national, le charbon de bois et le bois de chauffage peuvent s'avérer être, dans différents pays, de gros défis pour la gouvernance des forêts qui pourraient être relevés soit dans les APV soit par une approche spécifique à définir. Le Ghana, le Congo et le Cameroun ont indiqué leur intention de couvrir le marché intérieur avec leur système d'assurance de la

légalité. Mais ces secteurs sont souvent peu réglementés et davantage d'efforts sont à faire dans ce domaine.

Du côté de la demande: les marchés consommateurs

8. Du côté de la demande, les principaux accomplissements sont la loi Lacey (États-Unis) et le futur régime de diligence raisonnable de l'UE. Le régime de diligence raisonnable devrait changer le comportement des entreprises. Les projets de soutien au secteur privé peuvent contribuer à permettre aux entreprises de s'adapter à de nouvelles exigences du marché et aider à provoquer ce changement.

9. En ce qui concerne les politiques de marchés publics, des progrès ont été faits, 6 États membres ayant adopté une politique de ce type qui exige du bois durable (ou légal), la focalisation exclusive sur ce dernier est un souci mais auquel il est difficile de remédier en l'absence (à ce jour) sur le marché de bois sous autorisation FLEGT. En termes de cohérence des politiques pour le développement, cela pose problème, et il faut en faire plus pour promouvoir le bois sous autorisation FLEGT dans les politiques de marchés publics. L'affinement des standards et normes de construction constitue également un domaine clé où la promotion du bois FLEGT pourrait être encouragée.

10. En ce qui concerne le financement et les investissements, l'expérience a montré qu'il était difficile d'influencer et de changer les pratiques commerciales. Toutefois, avec le règlement sur la diligence raisonnable et l'accent qu'il met sur les importateurs, d'autres analyses et études sur cette question sont nécessaires pour évaluer les possibilités d'actions complémentaires.

11. Au niveau international, on observe une forte tendance à remédier à l'exploitation illégale des forêts et à éliminer le bois illégal des chaînes d'approvisionnement: de nombreux autres marchés consommateurs sont de plus en plus sensibles (y compris les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, etc.). La collaboration avec le Japon a été décevante. L'attention accordée au Moyen-Orient dont le commerce du bois croît a été limitée. Une coopération renforcée avec les États-Unis, dans le contexte de la loi Lacey et du règlement sur la diligence raisonnable, avec la Chine, au travers du mécanisme de coordination bilatérale, et avec l'Australie, dans le contexte de leur politique de marchés publics, sera nécessaire dans l'avenir immédiat.

Communication

12. Un rapport annuel sur le plan d'action FLEGT qui fait le lien entre les différents éléments du plan et qui encadrerait le développement dans un contexte mondial a été proposé comme outil de communication utile et comme action immédiate pour 2010.

13. Un certain nombre de participants avaient l'impression que les APV étaient souvent présentés comme synonymes de FLEGT au lieu d'être une partie du train de mesures figurant dans le plan d'action. Il conviendrait donc d'améliorer l'échange d'informations et la communication. Il faudrait renforcer la communication avec différents partenaires institutionnels, notamment avec les organisations régionales. On pourrait envisager de

recourir à des accords de libre échange s'il s'avère que ceux-ci sont un outil approprié pour relever les défis de la gouvernance des forêts.

14. Il conviendrait également d'intensifier la communication et les échanges avec certaines ONG œuvrant à la défense de l'environnement pour mieux expliquer FLEGT et ses liens avec le développement durable qui est en général leur grande priorité.

Conclusion & liens avec le contexte mondial

15. De manière générale, le groupe a estimé que le plan d'action FLEGT est encore très pertinent. Mais à l'avenir, il faudrait procéder à des analyses économiques plus poussées, à des contrôles plus nombreux et définir des bases de référence et des indicateurs.

16. La discussion actuelle sur le changement climatique et REDD offre de nouvelles opportunités. Les forêts sont plus à la mode que dans le passé, et le groupe a estimé qu'il était temps de présenter l'expérience FLEGT et ce qu'elle permet de réaliser. La coopération avec les champions de REDD+, en particulier sur les questions de gouvernance, d'application de la loi et de la détention des terres est la clé qui contribuera au succès de FLEGT (et REDD).

17. La question de l'utilisation des terres, y compris la course aux terres, de la conversion pour l'agroalimentaire et des paiements pour les services d'écosystèmes, notamment le stockage du carbone, occupera une place plus importante dans les débats internationaux et nationaux. Il conviendrait de renforcer les contributions du plan d'action FLEGT à ces débats et les synergies avec des initiatives apparentées.

18. Enfin, le rôle critique des Délégations de la Commission dans le succès du plan d'action FLEGT a été souligné de même que l'importance de la cohérence et des synergies entre des projets axés sur les politiques.

Session 6: Communication

Le dernier après-midi de la réunion a été consacré à la formation aux communications interactives. La première session visait à suggérer la manière dont les participants pourraient élaborer des stratégies médiatiques efficaces, identifier la valeur des informations dans leurs projets et les résultats de la recherche et traiter avec les journalistes. La session comportait un exercice de groupe consistant à transformer la recherche scientifique en manchettes percutantes et s'est basée sur un manuel de communication détaillé fourni à tous les participants ([pdf disponible en ENG, FR et SP](#)). La session s'est aussi penchée brièvement sur les implications politiques d'un document de recherche scientifique qui avait effectivement été communiqué aux médias locaux et internationaux, démontrant l'impact positif de relations publiques (RP) réussies.

Après la session sur les médias, le groupe a été informé de différents canaux pour communiquer avec des publics clés dans les pays en développement. Les formateurs ont souligné l'importance du matériel radiophonique, des films/vidéos ainsi que du matériel imprimé dans les langues et dialectes locaux.

Outre l'accent mis sur les médias internationaux et locaux, la session de formation a analysé en détail certaines questions complexes relatives aux rapports avec les journalistes de la presse écrite et de la radio et de la télévision dans les pays en développement, en particulier quand les questions abordées sont politiquement sensibles. Cette session a tiré profit des

expériences de journalistes et de spécialistes en communication d'une série de pays FLEGT qui avaient été invités à la réunion en tant que participants et observateurs et a mis en évidence l'importance d'acteurs internationaux qui offrent un canal neutre / non attribué à des voix critiques au sein de débats nationaux.

Abréviations

APV	Accord de partenariat volontaire
CE	Commission européenne
DDR	Règlement diligence raisonnable (<i>Due diligence regulation</i>)
FLEGT	<i>Forest law enforcement, governance and trade</i> - Application des règlementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
ONG	Organisation Non Gouvernementale
RDC	République démocratique du Congo
REDD	<i>Reducing emissions from deforestation and forest degradation</i>
UE	Union européenne
US	Etats Unis d'Amérique

Liste des annexes

Annexe I : Programme

Annexe II : Liste des participants

Annexe III : Synthèse de l'évaluation

Annexe I : Programme

Lieu : Centre Borchette, rue Froissart 36, Bruxelles.

Salle AB 4D

Jeudi 19 novembre 2009 – 1er jour

09.00 – 09.30 Café et bienvenue

09.30 – 09.40 Introduction (Roberto Ridolfi)

09:40 – 09:50 Objectif de la réunion (Mathieu Bousquet, DG DEV & Jade Saunders, EFI)

09.50 – 10.15 Aperçu des priorités stratégiques de FLEGT (Philip Mikos)

10.15 – 10.45 Information actualisée sur les APV en Afrique et attentes pour 2010 (Julia Falconer, Mathieu Bousquet, DG DEV).

10.45 – 11.15 Information actualisée sur les APV en Asie et attentes pour 2010 (Flip van Helden, John Bazill, DG ENV).

11.15 – 11.45 Rafraîchissements

11.45 – 12.45 Evaluations indépendantes: impacts et leçons tirées des projets

- Tom Blomley – IIED Evaluateur indépendant
- Neil Bird – Verifor, ODI
- Frits Hesselink - IUCN

12.45 – 14.15 Pause Déjeuner

14.15 – 16.00 Groupes (salles AB4D, 304, 305 et 405)

Groupe un Accords volontaires de partenariat FLEGT: analyses SWOT analyses et implications (forces, faiblesses, opportunités et menaces)
Modérateur Renaat van Rompaey

Groupe deux Gouvernance forestière en Afrique: réalisations, tendances et opportunités à venir
Modérateur Ralph Ridder

Groupe trois Gouvernance forestière en Asie : réalisations, tendances et opportunités à venir
Modérateur Flip van helden

Groupe quatre Gouvernance forestière en Amérique Latine : réalisations, tendances et opportunités à venir
Modérateur John Bazill

16.00 – 16.30 Rafraîchissements

16.30 – 17.30 Information actualisée sur le règlement diligence raisonnée (Mathilda Aberg (Suède & John Bazill DG ENV)

17.30 –18.00 Présentation de la ratification de l'AVP FLEGT par le Ghana& la CE

18.00 – 19.30 Cocktail

19.30 Diner

Vendredi 20 novembre 2009 – 2ème jour

09.00 – 09.30 Café et bienvenue

09.30 – 13.00 Discussion ouverte: Evaluation en 2010 du plan d'action FLEGT – impacts, lacunes et mise au point pour le futur

Objectif: le but de la session est de recueillir les leçons, expériences et opinions des représentants des projets afin de les utiliser pour l'évaluation du Plan d'action FLEGT en 2010, qui pourrait éventuellement déboucher sur une révision du plan d'action FLEGT en 2010.

Produit : une série de notes qui seront utilisées dans le processus d'évaluation en 2010

Questions clés:

Evaluation du plan d'action existant

- Le plan d'action a-t-il aidé l'Union européenne à atteindre l'objectif assigné, à savoir "répondre au problème croissant de l'exploitation illégale des forêts et du commerce associé"?
- Dans quels secteurs du plan d'action les progrès les plus substantiels ont-ils été réalisés? Pourquoi? Ces progrès peuvent-il être maintenus? Les participants voient-ils des opportunités ou des menaces pour les réalisations futures dans ces secteurs à court et moyen terme (2010-2015)?
- Comment les activités/impacts des projets ont-ils contribué à la réalisation du plan d'action FLEGT?
- Dans quels secteurs du plan d'action les progrès ont-ils été les plus limités? Quels sont les défis principaux pour progresser dans ces secteurs? Les participants voient-ils des opportunités de réalisations tangibles dans ces secteurs à court ou à moyen terme (2010-2015)?
- Comment les activités de projet pourraient-elles contribuer à des réalisations tangibles dans ces secteurs dans le futur?

Mise au point pour une stratégie future

- Les hypothèses qui soutiennent le plan d'action sont-elles encore valables? Si non, qu'est-ce qui a changé? Quelles sont les implications de ces changements sur la pertinence du plan d'action?
- Le plan d'action devrait-il se concentrer plus étroitement sur des secteurs où la plupart des progrès ont été réalisés ou maintenir une stratégie globale?
- Dans quelle mesure le succès du Plan d'Action est-il dépendant de la cohérence des politiques avec les autres secteurs et avec les Etats membres de l'UE? Sur quel domaine devrait-on mettre l'accent?
- Un plan d'action révisé est-il nécessaire? Si oui, quels seraient les avantages d'une révision?

- Quels seraient les avantages et inconvénients d'un plan d'action futur/revisé avec un lien plus explicite sur la gouvernance forestière dans le contexte REDD?
- Quelles en seraient les implications en termes politiques et en termes de ressources des recommandations?
- Y-a-t-il d'autres secteurs de politique où des liens plus fort seraient justifiés et efficaces?

13.00 – 14.30 Pause Déjeuner

14.30 – 18.00 Communication stratégique des résultats du projet avec les média et les pays en voie de développement.

Session de formation interactive menée par Coimbra Sirica, Burness communications et Oumy Ndiaya, Chef de Communications, Centre technique pour la coopération agricole et rurale

Stratégies internationales vis-à-vis des media (1 heure)

- Identifier la valeur innovante et attractive dans les résultats de la recherche et des projets
- Présenter les résultats de la recherche et des projets pour en faire une histoire intéressante selon un contexte donné (climat, pauvreté, expérience personnelle, commerce, etc.)
- Savoir adapter la nouvelle pour les journalistes et éditeurs

Stratégies de communications vis-à-vis des pays partenaires (2 heures)

- Identification des groupes d'audience principaux et des méthodes de communication appropriées
- Les meilleures pratiques en fonction des différents canaux de communications
- Développer des messages appropriés sur le plan culturel
- Communications autour des questions politiquement sensibles (par exemple: la gouvernance)

Annexe II : Liste des participants

	Référence	Titre	Institution / organisation	Participants	E-mails
<i>Bénéficiaires et partenaires de projets – Financés par la CE</i>					
2004		EC Indonesia FLEGT support project	Ministry of Forestry of Indonesia	Ratman Tasmin	rt@eu-flegt.org
2008	81135	DICOGEREF (suite de DACEFI 2004/81135)	WWF Gabon	Nathalie Nyare	nnyare@wwfcargo.org
2008	81135	DICOGEREF (suite de DACEFI 2004/81135)	Nature +	Jean-Louis Doucet Michèle Federspiel Cédric Vermeulen	doucet.jl@fsagx.ac.be m.federspiel@natureplus.be vermeulen.c@fsagx.ac.be
2004	81639	Forest & Trade Networks for legal and sustainable forest management in Africa and Asia	WWF	George White	georgecwhite@btinternet.com
2004	81661	Forest Governance Learning Group - Enabling Practical, Just and Sustainable Forest Use	IIED	Dr Nguyen Quang Tan Elaine Morrisson (excusée)	tan@recoftc.org elaine.morrison@iied.org
2008	151966	Social justice in forestry	IIED	Elaine Morrisson	
2005	81758	Timber Trade Action Plan for Good Governance in Tropical Forestry (TTAP 1)	Tropical Forest Trust	Scott Poynton Susanna Lohri	s.poynton@tft-forests.org s.lohri@tft-forests.org
2006	114494	Timber Trade Action Plan for Latin America and China (TTAP2)	Tropical Forest Trust	Alastair Herd	a.herd@tft-forests.org
2004	82019	The VERIFOR project: institutional options for verifying legality in the forest sector.	ODI - Overseas Dev Inst	Francesca Iannini Neil Bird	f.iannini@odi.org.uk n.bird@odi.org.uk
2004	83484	Strengthening Voices for Better Choices: Enhancing Forest Governance in Six Key Tropical Forest Countries in Asia, Africa and South America ENAFLG	IUCN	Guido Broekhoven	Guido.BROEKHOVEN@iucn.org
			IUCN	Richard Ashton	richard.ashton@iucn.org
2004	86364	Regional Processes for Forest Law Enforcement and Governance - FLEG	World Bank	Nalin Kishor	nkishor@worldbank.org
2006	116381	Programme on Forests (ProFor - II)	World Bank	excusé	
2005	101218	Improving governance of forest resources and reducing illegal logging and associated trade with full civil society participation in SE Asia.	EIA	Faith Doherty	anonfaith@hotmail.com
2008	151324	Strengthening civil society to promote integrated actions and policies to tackle tropical deforestation in Asia-Pacific	EIA	Faith Doherty	anonfaith@hotmail.com
2005	108387	Observatoire des Forêts d'Afrique	JRC - Ispra	Alain Billand Paolo Cerutti	alain.billand@cirad.fr P.cerutti@cgiar.org

				Ralph Ridder Melissa Othman LenaYadlapalli Jade Saunders Tomi Tuomasjukka	lena.yadlapalli@efi.int jade.saunders@efi.int Tomi.tuomasjukka@efi.int ralph.ridder@efi.int
2005	124886	Support to the EU FLEGT process in developing countries	EFI	Aimi lee Abdullah	aimi.lee@efi.int
2009	168912	Asia FLEGT programme	EFI	Stuart Wilson Valérie Vauthier	swilson@rem.org.uk vauthier@rem.org.uk
2006	131823	Capacity building in the Congo Basin and implementation of Independent Monitoring of FLEG in the Republic of Congo	Forests Monitor Ltd	K.S. Nketiah (Sam) Roderick Zagt	ksnketiah@yahoo.com roderick.zagt@tropenbos.org
2007	133003	Developing alternatives for illegal chainsaw lumbering through multi-stakeholder dialogue in Ghana and Guyana	Tropenbos International	Gregory Reinbold	events@atibt.com
2008	151390	Renforcement des structures du secteur privé en vue de la mise en oeuvre du plan d'action FLEGT dans le Bassin du Congo et en Afrique de l'Ouest	IFI A Inter-african Forest Industries association sarl	Etienne Rasarely Mohamed Asaah Rolf Herno	osf@moov.mg Asaah.Mohammed@co.care.org Rherneoe@Care.Dk
2008	151502	Veille et Interpellation autour de la Gouvernance de l'exploitation et de la commercialisation des ressources forestières	Observatoire national pour l'environnement et le secteur forestier	Iola Real Dan Saryeh Symphorien AZANTSA Protet Judicaël ESSONO ONDO	iola@fern.org saskia@fern.org dsaryee@ldi-lbr.org azantsabs@cedcameroun.org essono.ondopj@gmail.com
2008	151637	Governance Initiative for Rights & Accountability in Forest Management (GIRAF)	Care Danmark Fond	Bjoern Hecht	bjoern.hecht@gtz.de
2008	151770	Ensuring a seat at the table: supporting NGO coalitions to participate in FLEGT VPA processes with the aim of improving forest governance and strengthening local and indigenous peoples rights	FERN	Michel Gary Manoj Nadkarni	mgary@transparency.org mnadkarni@transparency.org
2008	151919	Innovative timber tracking using genetic and isotope fingerprints	GTZ - Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit	Bob Simpson Marc Vandenhautte	Robert.Simpson@fao.org Marc.Vandenhautte@fao.org
2008	152358	Forest Governance and Integrity Programme: Phase 1.Anticorruption Advocacy, Forest Governance Systems Analysis and Monitoring	Transparency international EV	excusé	
EDF		FLEGT support project for ACP countries NFP Facility	FAO		
	152459	Promovendo a inclusão socio-ambiental das populações em zonas de ocupação da Amazônia brasileira por meio da gestão territorial e adoção de práticas de manejo sustentável dos recursos florestais	INSTITUTO INTERNACIONAL DE EDUCACAO DO BRASIL	excusé	
	151754	Gestión Territorial Indígena y Servicios Ecosistémicos Amazónicos	ASOCIACION INTERETNICA DE DESAROLLO DE LA SELVA PERUANA	excusé	
	172565	Climate Change Mitigation and Adaptation through Payments for Environmental Services, Conservation and Improved Forest Management in Santa Cruz Department, Bolivia	FUNDACION NATURA BOLIVIA	excusé	
	114796	Proyecto Bosques/FLEGT	CARDER	Rubén Darío Moreno Orjuela Alberto Árias Dávila	rudamor@carder.gov.co

	114452	Fortalecimiento de la gobernabilidad local para la conservación de los bosques en la Amazonía de Colombia y la construcción de programas transfronterizos con Brasil y Venezuela"	GAIA Foundation	<i>excused</i>	
	151979	Bosques y Territorios Étnicos en el Chocó-Darién Columbo-Ecuatoriano: Protección Territorial, Manejo y Comercialización Responsable de Productos Forestales	OXFAM GB LBG	<i>excused</i>	

Envoyés spéciaux FLEGT

	Envoyé spécial	FLEGT Indonesia	Andy Roby	andyroby2001@yahoo.com
	Envoyé spécial	FLEGT Central Africa	Alain Penelon	penelon_alain@yahoo.fr
	Envoyé spécial	FLEGT Ghana & Liberia	Clare Brogan	c.brogan@frr.co.uk
	Envoyé spécial	FLEGT Liberia	Stephanie Altman	stephanie.l.altman@gmail.com
	Envoyé spécial	FLEGT DRC	Emmanuel Heuse	emmanuel.heuse@btcctb.org
	Envoyé spécial	FLEGT Liberia	Art Blundell	artblundell@yahoo.com

Personnes-ressources

	Personne ressource	Chatham House	Duncan Brack	dbrack@chathamhouse.org.uk
	Personne ressource	Chatham House	Alison Hoare	alhoare@chathamhouse.org.uk
	Personne ressource	Forest Trends	Phuc Xuan To	pto@forest-trends.org
	Personne ressource	ProForest	Ruth Nussbaum Joyce Lam Andreas Knoell	Ruth@proforest.net Joyce@Proforest.net Andreas@proforest.net
	Personne ressource	TTF	Rachel Butler	rbutler@ttf.co.uk
	Personne ressource	Traffic Asia	Ulrich Malessa	ulrich.malessa@traffic.sur.iucn.org
	Personne ressource	Consultant - evaluator of IIED project	Tom Blomley	tom.blomley@gmail.com
	Personne ressource	ITTO	Gerhard Breulmann	-

Etats-membres

	Etat-membre - France		Cyril Loisel	cyril.loisel@diplomatie.gouv.fr
	Etat-membre – Pays-Bas		Sicco Stortelder	s.w.stortelder@minlnv.nl
	Etat-membre - France		Jean-Paul Torre	jean-paul.torre@developpement-durable.gouv.fr
	Etat-membre - Finlande	Embassy of Finland in Vietnam	Huong Le Thi Thu (Ms)	huong.lethithu@formin.fi
	Etat-membre - Finlande	Embassy of Finland in Zambia	Elizabeth Ndhlovu	Elizabeth.Ndhlovu@formin.fi
	Etat-membre - Finlande	Ministry for Foreign Affairs	Timo Kienanen	timo.kienanen@formin.fi
	Etat-membre – Rép. tchèque		Katerina Ventrubova	katerina.ventrubova@mze.cz

Commission européenne

	Commission européenne	DG DEV	Mathieu Bousquet	
	Commission européenne	DG DEV	Julia Falconer	
	Commission européenne	DG DEV	John Bruneval	-

	Commission européenne	DG DEV	Philip Mikos	
	Commission européenne	DG AIDCO	Roberto Ridolfi	
	Commission européenne	DG AIDCO	Frank Jacobs	
	Commission européenne	DG ENV	John Bazill	
	Commission européenne	DG ENV	Flip van Helden	
	Commission européenne	DG ENV	Giuliana Torta	
<i>Journalistes et communication</i>				
	Journaliste	INCEF CONGO	Bonne Annee Matoumona <i>(excused)</i>	bonnematou@yahoo.fr
	Journaliste	Jakarta Post	Adianto P. Simamora	bonneannee@incef.org
	Journaliste	Journalist - Cameroun	Assitan KANOUTE	adiantops@yahoo.com
	Journaliste	LMI (Liberia Media Initiative)	John Kollie	kanoutcha@hotmail.com
	Journaliste	New Straits Times	Chai Mei Ling	liberia.mediainitiative@gmail.com
	Journaliste	Burness communications	Coimbra Maher Sirica	cmeiling@nst.com.my
	Journaliste		Sara Stefanini	csirica@burnesscommunicaitons.com
	Journaliste		Alice Bomboy	sestefanini@gmail.com
	Journaliste	CTA - journaliste	Oumy Ndiaye	
<i>Autres</i>				
	Facilitateur	WIX	Renaat Van Rompaey	renaat@wix.nl
	Chinese Academy of Forestry	Chinese Academy of Forestry (CAF)	Chen Yong	chenyongv2000@yahoo.com.cn
	Chinese Academy of Forestry	Chinese Academy of Forestry (CAF)	Su Haiying	suhaiying0724@163.com

Annexe III : Evaluation

Item	Very dissatisfied / <i>Insatisfait</i>	Neither dissatisfied nor satisfied / <i>Neutre</i>	Very satisfied / <i>Très satisfait</i>	
Overall satisfaction with the seminar <i>Satisfaction globale p/r au séminaire</i>		12%	40%	48%
EC HQ & Delegation		1	3	2
Member States and Special Envoys		1	2	5
Project beneficiaries		1	5	5
Did it respond to my objectives ? <i>Le séminaire a-t-il répondu à mes attentes ?</i>	4%	11%	58%	27%
EC HQ & Delegation	1		4	1
Member States and Special Envoys		2	4	3
Project beneficiaries		1	7	3
Thursday morning : EC expectations and update	8%	8%	54%	31%
EC HQ & Delegation	1		4	1
Member States and Special Envoys	1	2	3	3
Project beneficiaries			7	4
Thursday morning : Evaluation of projects	16%	21%	42%	21%
EC HQ & Delegation	1	1	3	1
Member States and Special Envoys	1	1	4	1
Project beneficiaries	2	3	3	3
Thursday afternoon : Breakout groups	4%	4%	42%	50%
EC HQ & Delegation			3	3
Member States and Special Envoys		1	2	6
Project beneficiaries	1		6	4
Group 1 : SWOT analysis	1			2
Group 2 : Africa			6	4
Group 3: Asia			2	3
Group 4 : Latin America			2	2
Thursday afternoon : Due diligence	4%	26%	22%	22%
EC HQ & Delegation			3	1
Member States and Special Envoys		5	2	1
Project beneficiaries	1	1	6	3
Friday morning : FLEGT Action Plan		13%	52%	35%
EC HQ & Delegation		1	2	2
Member States and Special Envoys			5	4
Project beneficiaries		2	5	2
Friday afternoon : Communication	8%	28%	24%	40%
EC HQ & Delegation		3	2	1
Member States and Special Envoys	2		1	6
Project beneficiaries		4	3	3

What part of the seminar was most useful to you?
Quelle partie du séminaire vous a été le plus utile ?

Project beneficiaries :

- breakout groups (2)
- networking during coffee breaks (4)
- lessons learnt from special envoys
- update on VPAs
- update on due diligence
- FLEGT Action plan assessment (5)
- Communication session
- Discussion on legality/sustainability

EC (HQ & Delegations):

- everything useful
- communication and media
- SWOT analysis, to better understand the process

MS and special envoys:

- FLEGT Action Plan (5)
- Communication (3)
- Networking
- Breakout group (3)
- Exchange of experiences

Are there issues of importance to you that were not addressed?
Y a-t-il eu des questions que vous auriez aimé voir traitées et qui ne l'ont pas été ?

Project beneficiaries :

- how to operationalise a meaningful public participation in FLEGT VPA countries
- specific questions related to one's project

EC (HQ & Delegations):

- hear about different FLEGT projects around the world in order to get new ideas

MS and special envoys:

- organise small group session on one country
- monitoring of the problem
- land tenure in VPA countries

How could we improve the seminar?

Comment améliorer le séminaire ?

Project beneficiaries :

- More time in smaller groups
- an introduction of what has been done in the FLEGT Action Plan would have been useful for Friday session
- group to large – restrict to only project people
- more on interaction between FLEGT and REDD (EU future strategy)
- facilitation of sessions
- exchanging results from continental groups

EC (HQ & Delegations):

- schedules too tight
- more time in smaller groups, less powerpoint
- increased links to climate change need to be integrated in FLEGT

MS and special envoys:

- reduce amount of time of formal sessions
- improve methodologies to use the brains of the people present and strengthen their peer learning and networking
- an annual report on FLEGT distributed one month before seminar
- one FLEGT fact sheet per country
- handbook in advance

Other comments related to invitation, logistics, translation, organisation ...?

Autres commentaires liés à l'invitation, la logistique, la traduction simultanée, l'organisation ?

Project beneficiaries :

- send invitation more in advance (visa issues)
- buffet dinner instead of seated dinner would allow more networking
- keep food adapted to different cultures
- coffees and dinners were good to interact and network
- excellent translation

EC (HQ & Delegations):

- well organized
- give information on hotels

MS and special envoys:

- make sure native speakers don't speak too fast
- think of different cultures when dealing with catering
- very efficient organisation
- excellent atmosphere

Recommendations ? *Recommandations ?*

Project beneficiaries :

- give more attention to newcomers
- keep number of participants limited to encourage more discussion
- group too large, more could be achieved in smaller groups
- organize a workshop in Latin America to see illegality issues and how to use the FLEGT Action Plan

EC (HQ & Delegations):

- organize a new one next year
- organize a smaller meeting next year and again another big one in two years
- important shift to policy instead of talking about each individual project
- organise a regional meeting in Latin America

MS and special envoys:

- "just carry on"
- Use professional facilitators
- More information in advance and more interaction in smaller groups during conference
- Work towards conclusions